

Les stratégies régionales de développement durable : variation de la formulation et du contenu dans neuf études de cas canadiennes et incidences sur l'approvisionnement écologique

Résumé

**Rédigé par
Amelia Clarke**

**pour le programme
Environnement, économie et commerce
de la
Commission de coopération environnementale**

Le 27 février 2006

Résumé

Les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) attachent une grande importance à l'amélioration des marchés des produits et services écologiques en Amérique du Nord. Elles sont résolues à intensifier leurs propres activités d'achat et d'utilisation de ces produits et services et à encourager d'autres instances, telles que les administrations municipales, à faire de même. Le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE), en collaboration avec le Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord, a élaboré des plans d'action afin d'encourager les institutions à acheter des produits de nettoyage, de l'électricité ainsi que des fournitures et du matériel de bureau écologiques. Le présent rapport fournit des renseignements de base pour la mise en œuvre du plan d'action relatif à la promotion de l'achat de produits écologiques par les municipalités.

Le rapport est basé sur une étude de cas que l'auteur a effectuée à l'été et à l'automne 2005 sur les agglomérations suivantes : Halifax, Montréal, Toronto, Hamilton, Kitchener, Calgary, Edmonton, Vancouver et Whistler. Les huit villes et le village ont été choisis en fonction de la documentation disponible sur Internet et des différences observées dans les approches adoptées. Les données ont été tirées de documents disponibles en ligne, notamment la stratégie et/ou le plan de développement durable de chaque agglomération. L'étude est axée sur le contenu des plans, le processus de formulation des plans et les liens entre le processus et le contenu. Bien que le but initial de l'étude ait consisté à comparer des stratégies de développement durable, le présent rapport met l'accent sur le contenu en matière d'approvisionnement écologique.

Dans le domaine de l'approvisionnement écologique, seules trois agglomérations (Whistler, Montréal et Hamilton) ont adopté des stratégies explicites. D'autres villes comme Vancouver (à l'exclusion de Richmond) y font indirectement référence dans leurs programmes visant la construction écologique, l'énergie ou le changement climatique. Cette situation est en partie attribuable au fait qu'il n'existe aucun champion organisationnel pour l'approvisionnement écologique à l'échelon municipal au Canada, bien qu'un certain nombre d'organisations mènent des initiatives connexes.

La contribution générale qu'apporte l'étude consiste à fournir des renseignements additionnels sur les stratégies régionales de développement durable appliquées au Canada. En déterminant les différences entre les diverses approches adoptées, particulièrement en ce qui concerne les types de plan, les processus de formulation et les incidences de ceux-ci sur le contenu, l'étude contribue à dégager les options possibles et les répercussions de certaines d'entre elles. Plus précisément, dans le cas des stratégies régionales de développement durable, l'approche collective ou basée sur un partenariat peut grandement aider à surmonter certains obstacles engendrés par le caractère limité des sphères de compétence des villes. L'analyse prospective en fonction d'objectifs préétablis permet de maintenir les prévisions à l'intérieur des limites fixées pour l'écologie. Les horizons temporels multiples permettent des modalités différentes d'intégration des considérations écologiques, économiques et sociales et, peut-être, contribuent ainsi à la prise de meilleures décisions. Ils permettent de travailler tant à l'échelon de la vision qu'à celui de la planification de l'action.

Comme dans le cas de toute activité nouvelle, il n'existe pas encore un meilleur moyen d'intégrer l'approvisionnement écologique à la planification. Idéalement, une vision de l'écologisation de l'économie locale devrait être incluse dans une stratégie à long terme (sur un siècle), les objectifs concernant les matières, la nourriture, l'énergie, ainsi que la production, la consommation et l'élimination de l'eau devraient faire partie des stratégies à moyen terme (sur 15 à 30 ans), et les mesures précises dans le domaine de l'approvisionnement écologique devraient être incorporées dans les plans d'action à court terme (sur 2 à 5 ans).

Les recherches futures sur les stratégies régionales de développement durable et l'approvisionnement écologique devraient comprendre une analyse plus poussée de quelques « meilleures pratiques », et étendre ainsi la portée de la présente étude pour ajouter la dimension de la mise en œuvre aux dimensions de la formulation et du contenu. Il faudrait réaliser des études de cas approfondies sur les initiatives liées à l'approvisionnement écologique à Montréal, Hamilton, Whistler et, peut-être, Vancouver (en particulier, Richmond), Calgary et/ou Edmonton. Les programmes de Montréal et de Whistler en sont aux premiers stades de mise en place, mais Hamilton compte plusieurs années d'expérience dans la mise en œuvre. En outre, il est nécessaire d'examiner plus en profondeur le lien entre l'approvisionnement écologique et la gestion des matières sur l'ensemble du cycle de vie, en tenant compte du contexte et des sphères de compétence des municipalités.

Le présent résumé d'un document de référence a été préparé pour le Secrétariat de la CCE et ne reflète pas nécessairement les vues des gouvernements du Canada, du Mexique ou des États-Unis.

La version intégrale du rapport est disponible uniquement en anglais :
Clarke, Amelia. *Regional Sustainable Development Strategies: Variations in Formulation and Content in Nine Canadian Case Studies and the Implications for Eco-Procurement*.
Commission de coopération environnementale, Montréal, 2006.